

Sainte Thérèse de Bougival

	catégories	Contribution familiale 2024/2025		
		Maternelle	Elémentaire	Collège
A	Q Inférieur à 6500€	547,00 €	579,00 €	620,00 €
B	Q Entre 6501 € et 9500 €	764,00 €	811,00 €	866,00 €
C	Q Entre 9501 € et 12000 €	956,00 €	990,00 €	1 058,00 €
D	Q Entre 12001€ et 17000 €	1 145,00 €	1 214,00 €	1 291,00 €
E	Q Entre 17001 € et 21000€	1 206,00 €	1 277,00 €	1 362,00 €
F	Q Entre 21001 € et 27000 €	1 304,00 €	1 404,00 €	1 469,00 €
G	Q Supérieur à 27000€	1 448,00 €	1 535,00 €	1 634,00 €

vous trouverez, ci-dessous, la procédure à suivre qui vous permettra de calculer dans quelle catégorie de péréquation vous vous situez pour 2024-2025

Traitements et salaires nets et revenus des professions non salariées de la famille, indemnités de chômage, avant abattements et déductions	1	<input type="text"/>
Somme annuelle des versements mensuels de la CAF en 2022	2	<input type="text"/>
Revenus nets immobiliers et fonciers	3	<input type="text"/>
Revenus des comptes bancaires, valeurs et capitaux mobiliers (avoir fiscal compris)	4	<input type="text"/>
Revenus divers (primes non imposables, bourses, retraites, pensions alimentaires, rentes et pensions)	5	<input type="text"/>
Total des ressources de la déclaration de revenus R = 1+2+3+4+5	R	<input type="text"/>
Montant net de l'impôt sur le revenu figurant sur l'avis 2023 (revenus 2022)	I	<input type="text"/>
Possibilités financières de la famille	R - I	<input type="text"/>
Effectif familial (nombre de parts P) différent du nombre de parts figurant sur votre feuille d'impôt	1 seule facturation pour 2 parents ou 1 parent seul (*) <u>+1 par enfant à charge fiscalement</u> , +1 part supplémentaire par personne handicapée.	<input type="text" value="2"/>
Coefficient familial Q	(R - I) divisé par le nombre de parts P	total P <input type="text"/> Q <input type="text"/>

(*) en cas de 2 facturations des 2 parents séparées 1 part par parent et 1/2 part par enfant commun
Catégories A, B, C : feuille d'imposition 2023 (revenus 2022) des deux parents et relevé annuel des prestations CAF de janvier à décembre 2022 à fournir